



L'Amicale du personnel Communal vous propose un voyage

A Albena en Bulgarie

A l'Hôtel Club Lookéa Albena***

Du Samedi 19 mai au Samedi 26 mai 2012

Les tarifs « tout-inclus » par personne sont de

410€ pour les adhérents et

510€ pour les non-adhérents

Attention, pour bénéficier du tarif « adhérents » vous devez avoir réglé vos cotisations 2011 et 2012.

ce PRIX COMPREND

- TRANSPORT EN BUS ALLER-RETOUR RAMBOUILLET-AÉROPORT
- Le transport aérien PARIS/YARNA/PARIS SUR VOL SPÉCIAL FRANÇAIS
- Les transferts aéroport/hôtel/aéroport en autocar avec assistance francophone
- L'hébergement 8 JOURS / 7 NUITS en "hôtel 3 *** " en chambre double
- La formule tout compris
- L'animation diurne et nocturne francophone
- Les taxes aéroportuaires de 62 €
- L'assurance rapatriement*
- L'assurance perte de bagages (dossier auprès de la compagnie aéroportuaire)
- L'assurance annulation dans les conditions suivantes**

Annulation entre J et 61 JOURS : REMBOURSEMENT 100 % DÉDUCTION FAITE DE 50€ (FRAIS DE DOSSIER) et de 15€ (FRAIS ASSURANCE)

Annulation entre 60 et 31 JOURS : REMBOURSEMENT 80 % DÉDUCTION FAITE DE 15€ (FRAIS ASSURANCE)

Annulation entre 30 et 21 JOURS : REMBOURSEMENT 50 % DÉDUCTION FAITE DE 15€ (FRAIS ASSURANCE)

Annulation entre 20 et 7 JOURS : REMBOURSEMENT 20 % DÉDUCTION FAITE DE 15€ (FRAIS ASSURANCE)

Annulation entre 6 et le JOUR DU DÉPART: PAS DE REMBOURSEMENT

ce PRIX ne COMPREND PAS

- le changement de nom de voyageur APRÈS le 19 Mars 2012 sera facturé 50€ PAR le voyageur (le nouveau voyageur ne bénéficiera pas de l'assurance) jusqu'au 14 Mai.
- Les dépenses d'ordre personnel
- Les excursions proposées sur place ainsi que les dépenses s'y rattachant
- Le supplément chambre individuelle de 147€ (sous réserve de possibilité / à signaler au plus tôt)

Attention !!

Vous devez être titulaire d'un passeport en cours de validité

la carte d'identité ne suffit pas

Elle n'est que tolérée pour les groupes constitués, mais si vous avez un problème il ne vous sera pas possible d'être rapatrié en individuel !!!

Une réunion d'information sera organisée un mois avant le départ (confirmation de la date ultérieurement)

* Ne couvre que les maladies et accidents sur place, du titulaire, excluant tous autres motifs

** L'annulation pourra être de 100 % (moins 50€ de frais de dossier) à n'importe quelle date, dans les cas suivants : maladie grave, accident ou décès (voyageur, conjoint, ascendants et descendants jusqu'au 2^e degré), une franchise de 25% du prix du voyage sera retenue pour les motifs suivants : mutation du voyageur ou vol de sa carte d'identité

*** Dossiers gérés par Look Voyages